

Transitions vers le post obligatoire. Différences de genre entre groupes ethniques par rapport à la norme scolaire

Transitions after Obligatory Schooling: Gender Differences among Ethnic Minorities

Joëlle Latina et José V. Ramirez

Volume 12, numéro 1, 2012

La réussite éducative des élèves issus de l'immigration : regards contrastés

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/1019210ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/1019210ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Groupe de recherche diversité urbaine
CEETUM

ISSN

1913-0694 (imprimé)

1913-0708 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer cet article

Latina, J. & Ramirez, J. V. (2012). Transitions vers le post obligatoire. Différences de genre entre groupes ethniques par rapport à la norme scolaire. *Diversité urbaine*, 12(1), 27–47. <https://doi.org/10.7202/1019210ar>

Résumé de l'article

Dans cet article, nous nous intéressons à l'assimilation des filles et garçons de nationalité étrangère dans le système scolaire suisse, en nous concentrant sur la transition en fin de scolarité obligatoire. Nous examinons empiriquement les effets de la vague migratoire, de l'âge d'arrivée et de la cohorte sur les différences de genre, en exploitant une base de données administrative du canton de Genève couvrant quinze cohortes d'élèves (1993-2007). Nos résultats montrent des écarts importants entre les différents sous-groupes de la population scolaire, indépendamment du statut socioéconomique des parents. En particulier, plus les enfants migrants arrivent tôt au sein du système scolaire, plus leur comportement de genre au moment de la transition dépend de leur appartenance ethnique ; un résultat compatible avec l'idée d'une assimilation caractérisée par une acculturation sélective.

Transitions vers le post obligatoire. Différences de genre entre groupes ethniques par rapport à la norme scolaire

Transitions after Obligatory Schooling:
Gender Differences among Ethnic Minorities

JOËLLE LATINA

*Haute École de gestion et Leading House en économie de l'éducation,
Université de Genève, joelle.latina@hesge.ch*

JOSÉ V. RAMIREZ

*Haute École de gestion et Leading House en économie de l'éducation,
Université de Genève, jose.ramirez@hesge.ch*

RÉSUMÉ ■ Dans cet article, nous nous intéressons à l'assimilation des filles et garçons de nationalité étrangère dans le système scolaire suisse, en nous concentrant sur la transition en fin de scolarité obligatoire. Nous examinons empiriquement les effets de la vague migratoire, de l'âge d'arrivée et de la cohorte sur les différences de genre, en exploitant une base de données administrative du canton de Genève couvrant quinze cohortes d'élèves (1993-2007). Nos résultats montrent des écarts importants entre les différents sous-groupes de la population scolaire, indépendamment du statut socioéconomique des parents. En particulier, plus les enfants migrants arrivent tôt au sein du système scolaire, plus leur comportement de genre au moment de la transition dépend de leur appartenance ethnique; un résultat compatible avec l'idée d'une assimilation caractérisée par une acculturation sélective.

ABSTRACT ■ In this article, we look at the assimilation of migrant boys and girls into the Swiss school system by focusing on their first upper secondary school transition. For each cohort, we empirically investigate gender effects linked to the wave of migration and the age at arrival inside the school system, using administrative data for Geneva on fifteen cohorts (1993-2007). Our results show that there are important differences between subgroups of students, while controlling for parents socioeconomic status. In particular, the earlier migrant children arrive in the school system, the more gender behaviors depend on the nationality group, a result compatible with a selective acculturation process.

MOTS CLÉS ■ Transitions scolaires, norme scolaire, différentiels de genre, migration, Suisse.

KEYWORDS ■ School transitions, school norm, gender gaps, migration, Switzerland.

Les théories concernant l'assimilation des immigrants dans les pays d'accueil ont évolué parallèlement aux changements démographiques dans les pays occidentaux ces dernières décennies. En effet, si, au début du xx^e siècle, l'assimilation était conçue comme un processus graduel impliquant une incorporation complète des immigrants dans la société d'accueil (p. ex. Park et Burgess 1921) – comme ce fut à l'époque le cas pour les immigrants européens aux États-Unis –, la diversité ethnique et culturelle des sociétés modernes a rendu cette idée obsolète. L'hypothèse de l'assimilation segmentée (Portes et Zhou 1993; Portes et Rumbaut 2006) conçoit alors le processus d'assimilation des immigrants comme variant selon le lieu d'habitation, la classe sociale et les origines ethniques (Hirschman 2001). Ce processus, par nature multidimensionnel, englobe aussi bien des aspects économiques que socioculturels, et peut être défini empiriquement comme un ensemble de résultats stratégiques (*a set of strategic outcomes*) (Portes et Rumbaut 2006 : 274), par exemple, la situation scolaire, le diplôme obtenu ou encore la place sur le marché du travail.

Dans cet article, nous nous intéressons à l'assimilation des filles et garçons selon leur nationalité au sein du système scolaire suisse, en focalisant sur un moment important de leur parcours scolaire : la transition vers le secondaire supérieur en fin de scolarité obligatoire. Cette transition est une phase intéressante pour étudier l'assimilation des enfants issus de l'immigration, car si le choix scolaire d'un adolescent de 15 ans n'est pas définitif, loin de là, pour la suite de son parcours de vie, il reflète les normes sociales et ethniques qui produisent ses identités personnelles (Akerlof et Kranton 2002, 2000; Davis 2007) et ses aspirations, elles-mêmes influencées par la (les) construction(s) sociale(s) du genre (Eccles 2005).

L'interaction de l'appartenance ethnique et du genre est ainsi au centre de notre étude empirique. Plus précisément, la question à laquelle nous tentons de répondre est de savoir dans quelle mesure les enfants issus de l'immigration, mais d'appartenances ethniques différentes, ont un comportement de genre similaire aux enfants natifs lors de leur transition en fin de scolarité obligatoire. Le différentiel de genre est alors quantifié en référence à la norme de transition, c'est-à-dire la voie scolaire majoritairement choisie à la sortie de l'école obligatoire ; cette dernière synthétise

à la fois le résultat de la production éducationnelle de l'école obligatoire (locale) et les attentes du marché du travail (local). Il ne s'agit toutefois pas d'évaluer le degré d'assimilation des enfants issus de l'immigration pour savoir s'ils font plus ou moins bien que les natifs par rapport à cette norme, mais bien de mesurer les différences de genre par rapport à cette norme, en fonction, d'une part, de l'âge d'arrivée de l'enfant dans le pays hôte et, d'autre part, de son appartenance ethnique. Nous identifions cette appartenance au travers de la nationalité, elle-même rattachée à une vague migratoire donnée. Chaque communauté de migrants se différencie ainsi par sa taille relative et son ancienneté dans le pays d'accueil. Nous nous proposons donc de discuter ici de l'assimilation des enfants issus de l'immigration par le biais d'un indicateur du comportement de genre.

Les différences de choix et comportements entre filles et garçons durant l'adolescence ont été étudiées sous de multiples aspects dans la littérature économique (p. ex. Kooreman 2007). Concernant le contexte scolaire, les comportements de genre se traduisent à la fois par des aspirations et des choix d'orientations marqués et différenciés (Charles et Bradley 2009; Correll 2004; Hupka-Brunner *et al.* 2012; Organisation for Economic Co-operation and Development – OECD 2012; Sikora et Saha 2009), ainsi que par des différences récurrentes de résultats scolaires entre filles et garçons, les premières réussissant généralement mieux à l'école que les seconds (Machin et Pekkarinen 2008; OECD 2012). Ces différences de choix d'orientation dès la fin de l'école obligatoire se reflètent alors jusqu'au niveau tertiaire (Ayalon 2003; Jacob 2002; Jacobs 1996) 2002; Jacobs, 1996, puis, finalement, sur le marché du travail (Anker 1997; Gilbert *et al.* 2010).

De nombreuses contributions se sont intéressées à la situation des enfants migrants dans le système scolaire suisse, révélant généralement la place relativement défavorable qu'ils y occupent¹ (Fuentes 2011; Hupka-Brunner et Stalder 2011; Latina et Ramirez 2012; Meunier 2011; Meyer 2011). Cependant, à notre connaissance, aucune étude ne s'est encore concentrée sur l'interaction du genre et du groupe de migration afin de déterminer les effets conjoints de ces deux caractéristiques sur les transitions scolaires.

Nous exploitons les informations tirées de la Base de données scolaire du canton de Genève (Suisse), un canton fortement urbain et multiculturel, partageant davantage de kilomètres de frontière avec la France qu'avec le canton voisin et où près d'un demi-million d'habitants se concentrent sur un territoire d'un peu moins de 250 km². Le canton de Genève compte la part de la population résidente étrangère la plus forte au niveau national, soit environ 40 % (Office cantonal de la statistique – OCSTAT 2011)². Ce phénomène est attribuable en partie à la présence

d'organisations internationales, à de nombreuses multinationales et à une économie locale historiquement orientée vers le secteur tertiaire. De plus, la demande de main-d'œuvre très qualifiée, relativement importante en comparaison à la situation nationale et internationale, s'est encore accentuée ces dernières années, notamment depuis 2002, date de la signature de l'Accord bilatéral sur la libre circulation des personnes avec l'Union européenne (UE). La combinaison de ces facteurs se répercute naturellement sur la structure des choix d'orientation à la fin de l'école obligatoire, avec une préférence historique très marquée pour la voie académique³. Cette dernière se constituant, de fait, et contrairement à ce que l'on observe dans la majorité des cantons de Suisse alémanique, comme la norme de transition. En effet, à Genève, trois quarts des enfants de nationalité suisse s'orientent vers la voie académique en fin de scolarité obligatoire.

Dans les prochaines pages, nous décrirons d'abord brièvement les éléments du système scolaire pertinents dans le cadre de notre analyse. Nous présenterons ensuite notre analyse empirique des différentiels entre filles et garçons par rapport à la norme de transition vers le secondaire supérieur. Enfin, nous terminerons par une discussion des principaux résultats.

Panorama institutionnel

Le système éducatif suisse se distingue de celui de ses voisins européens sous plusieurs aspects. En particulier, au niveau fédéral, un peu plus de deux jeunes sur trois choisissent d'emprunter la voie professionnelle à la sortie de la scolarité obligatoire. Bien que ce mode de formation est également répandu ailleurs en Europe (surtout en Allemagne, en Autriche ou au Danemark), c'est en Suisse, et particulièrement du côté alémanique, qu'il est le plus plébiscité (Stalder et Nägele 2011). La formation professionnelle s'effectue essentiellement sous la forme d'un apprentissage dual, où les jeunes apprentis partagent leur temps hebdomadaire entre une entreprise et une école. Toutefois, comme nous l'avons soulevé en introduction, notre cas d'étude, le canton de Genève, diffère sensiblement du portrait brossé plus haut ; si la Suisse romande est historiquement moins orientée vers la formation professionnelle, Genève figure en tête des cantons francophones la délaissant au profit de la formation académique.

Pour bien comprendre les mécanismes de transition durant le secondaire dans le système scolaire étudié, il faut savoir que, bien que la plupart des diplômes délivrés au secondaire supérieur soient fédéraux, la structure de la scolarité obligatoire, elle, est à géométrie variable entre les différents cantons. En effet, en Suisse, chaque canton jouit d'une certaine autonomie institutionnelle, si bien que l'intensité et l'âge du *tracking* (c.-à-d. le sys-

tème de sections) varient significativement entre 11 et 14 ans d'un canton à l'autre (Centre suisse de coordination pour la recherche en éducation – CSRE 2010). À Genève, les enfants sont répartis en deux sections à la fin de l'école primaire (soit à 12 ans) : la section A est dite « à exigences scolaires élevées » et la section B, « à exigences scolaires moindres » (et à effectifs de classe réduits). Environ trois quarts des élèves d'une cohorte accèdent à la section A, et les résultats que les enfants obtiennent durant leur dernière année d'école primaire déterminent, en très grande partie, leur section en première année de secondaire inférieur⁴. La mobilité ascendante (autrement dit, de la section B vers la section A) est très faible, et souvent associée à un redoublement pour l'élève. Autrement dit, la probabilité qu'un enfant finisse le secondaire inférieur dans la même section que celle qu'il a intégrée initialement est très élevée (autour de 90 %) (Latina et Ramirez 2012).

Ce système de sections au secondaire inférieur a d'importantes implications sur les possibilités de transitions vers le secondaire supérieur. Si un élève promu en section A est admis dans toutes les écoles du secondaire supérieur, il n'en va pas de même pour les élèves finissant en section B, pour qui l'accès à la voie académique est rendu difficile, notamment à cause des conditions d'admission très strictes. Ces différences de critères d'admission pour les élèves issus des deux sections sont par ailleurs reflétées par les pourcentages d'élèves choisissant les diverses filières du secondaire supérieur, tels que présentés dans le Tableau 1. Si plus de 68 % des élèves de A suivent la voie académique en première année de post obligatoire, seuls 2 % des enfants de B empruntent cette voie. Les élèves

TABLEAU 1

Transitions moyennes observées vers les filières du secondaire II par section du secondaire I

	Acadé- mique	Général	Profes- sionnel	Appren- tissage	Remé- diation	Sortie	Total
A	20 955 68,6 %	1 464 4,8 %	4 951 16,2 %	1 174 3,9 %	539 1,8 %	1 450 4,8 %	30 533 100,0 %
B	263 2,0 %	3 335 24,8 %	2 428 18,1 %	2 269 16,9 %	3 341 24,9 %	1 792 13,4 %	13 428 100,0 %
Total	21 218 48,3 %	4 799 10,9 %	7 379 16,8 %	3 443 7,8 %	3 880 8,8 %	3 242 7,4 %	43 961 100,0 %

Source des données : Base de données scolaire du canton de Genève 1993-2007.

Note : La section « A » est à exigences scolaires étendues, et la section « B », à exigences scolaires moindres.

de B s'orientent alors plus largement vers la voie généraliste de moindre niveau (« Général ») et, surtout, vers les formations professionnelles dans environ un tiers des cas et, de plus en plus, vers une solution transitoire (dite de « remédiation »)⁵ correspondant certainement à un choix contraint. La structure du système éducatif du secondaire inférieur jusqu'au niveau tertiaire, les principales voies de transition au secondaire II ainsi que les principaux débouchés au niveau tertiaire sont représentés en annexe dans la Figure A1.

Le Tableau 1 fait ressortir clairement la prépondérance de la voie académique à Genève, qui peut être considérée comme une norme sociale pour trois raisons : premièrement, elle a une importance relative au sein du système scolaire, où elle représente le choix majoritaire ; deuxièmement, parce que 75 % des enfants suisses, des sections A et B confondues, empruntent cette voie en première année de secondaire II ; enfin, parce que l'effet du *tracking* en secondaire inférieur sur la probabilité de transition est tel que l'on peut raisonnablement supposer un système scolaire organisé en fonction d'une sélection centrée sur la voie académique. Notre analyse empirique est focalisée ainsi sur les transitions vers la voie académique, et ce, pour les enfants sortant de la section A uniquement, soit ceux pour lesquels cette transition peut clairement être considérée comme la norme.

Analyse empirique

Données et variables

Nous utilisons la Base de données scolaire du canton de Genève, une base de données administrative couvrant le parcours scolaire de tous les enfants, aussi bien dans le secteur public que privé. Les données disponibles pour la période allant de 1993 à 2007 nous permettent d'examiner la transition de 15 cohortes d'étudiants sortant de l'école publique. Outre les trois caractéristiques individuelles qui nous intéressent plus particulièrement (c.-à-d. le sexe, l'âge d'entrée dans le système scolaire et la nationalité/vague migratoire), les variables de contrôle prises en considération dans nos estimations sont les suivantes :

- variable muette « en retard » : si l'élève a répété au moins une année durant le secondaire inférieur ;
- variable muette « vit avec ses deux parents » : si l'élève habite avec ses deux parents ;
- variable muette « non francophone » : si la première langue d'expression de l'élève n'est pas le français ;

- variable muette « provient d'un pays étranger » : contrôle additionnel afin de prendre en compte les élèves arrivant d'un autre canton suisse (contrairement aux élèves arrivés de l'étranger) ;
- « catégorie socioprofessionnelle » (CSP) des parents : i. cadres supérieurs, ii. employés et cadres inférieurs (référence dans les estimations), iii. petits indépendants, iv. ouvriers, et v. divers (soit ne rentrant pas dans les autres CSP, par exemple : rentiers, chômeurs, etc.).

Contrôler la variable de l'âge d'arrivée au sein du système scolaire apparaît comme crucial lorsqu'on se préoccupe de l'intégration des enfants migrants. À des fins empiriques, nous répartissons donc les enfants en cinq groupes⁶ :

- les enfants nés à Genève ou arrivés avant l'âge de 4 ans, soit avant le début de l'école obligatoire (groupe de référence dans les estimations) ;
- les enfants arrivés entre 5 et 6 ans (ce qui correspond aux deux premières années du cycle dit « élémentaire ») ;
- les enfants arrivés entre 7 et 8 ans (soit au cours des deux dernières années du cycle élémentaire qui se caractérisent par l'introduction de l'évaluation notée des compétences et des acquis des élèves) ;
- les enfants entre 9 et 12 ans (soit pendant les quatre années de cycle dit « moyen ») ;
- finalement, les enfants arrivés pendant le secondaire inférieur, entre 13 et 15 ans.

Quant au regroupement par nationalités, il se fonde sur les principales vagues migratoires qu'a connues la Suisse depuis la fin de la Seconde Guerre mondiale. Depuis cette période, la structure de la population étrangère a surtout été affectée par la politique migratoire fédérale (Mahnig et Piguet 2003), conçue dans une optique de suppléer la main-d'œuvre nationale dans les secteurs où cette dernière faisait défaut. En effet, dans les années 1950, se met en place la politique du *Gastarbeiter* (travailleur saisonnier) consistant à recruter des travailleurs saisonniers faiblement qualifiés, principalement dans les pays entourant la Méditerranée. Cette politique donne alors lieu à deux vagues migratoires successives qui correspondent aux variables « Italie et Espagne » et « Portugal » :

- i. La première vague de travailleurs arrive d'Italie dès les années 1950, puis d'Espagne dès les années 1960.
- ii. Dès la fin des années 1970, de nombreux migrants portugais viennent travailler en Suisse, s'installant surtout dans la partie francophone.

Si, dans un premier temps, ils sont cantonnés aux emplois temporaires à basse qualification, de nombreux travailleurs saisonniers appartenant à ces deux premières vagues parviennent à décrocher un contrat de plus longue durée et peuvent ainsi bénéficier de la clause de regroupement

familial leur permettant de faire venir leur famille et de s'établir de manière plus ou moins définitive en Suisse. Aujourd'hui, les Italiens et les Espagnols forment environ 19 % des élèves étrangers à Genève en 2007 (contre 45 % en 1993). Quant aux Portugais, ils sont la nationalité la plus fréquemment représentée, avec près d'un enfant étranger sur trois en 2007 (contre 27 % en 1993)⁷. Les quatre vagues migratoires suivantes ont été résumées par les variables : « Balkan et Turquie », « Afrique et Amérique latine », « UE 27 » et « autres » (en ordre ci-dessous).

- iii. La politique du *Gastarbeiter* est abolie au début des années 1990, une période qui coïncide avec l'arrivée d'une nouvelle vague de migrants venue des Balkans et de Turquie. Les conflits dans cette région poussent une population importante à migrer et à venir en Suisse (davantage en Suisse alémanique, au même titre que les immigrants turcs), bénéficiant pour la plupart du statut de réfugié. Bien qu'une partie d'entre eux quittent la Suisse une fois la situation stabilisée, ils sont néanmoins nombreux à s'y installer. En effet, les enfants de cette région forment actuellement un groupe important au sein du système scolaire genevois et représentent, pour la cohorte de 2007, environ un dixième des élèves étrangers (contre 3 % en 1993) ;
- iv. Les autres nationalités sont réparties en groupes plus hétérogènes, avec les enfants provenant du reste de l'Union européenne à 27 pays membres (10 % des élèves étrangers en 2007 et 13 % en 1993), dont les ressortissants jouissent de la libre circulation des personnes depuis 2002 ;
- v. Les enfants venus d'Afrique et d'Amérique latine (18 % en 2007 contre 8 % en 1993) ;
- vi. Et, finalement, les élèves d'Asie, d'Amérique du Nord et du Moyen-Orient (8 % en 2007 et 5 % en 1993).

Afin d'apprécier les différences existant entre enfants appartenant aux divers groupes de nationalités, le Tableau 2 présente la fraction d'enfants sortant de la section A par genre, âge d'arrivée et vague migratoire, s'orientant vers la voie académique en première année de secondaire supérieur⁸. On constate de fortes différences entre enfants arrivés aux mêmes âges : alors que 65 % des garçons suisses nés en Suisse (ou arrivés avant l'âge de 4 ans) optent pour la voie académique, seulement 44 % des garçons portugais ou 56 % des garçons des Balkans appartenant à ce même groupe d'âge d'arrivée font le même choix. En outre, à de rares exceptions près, les filles s'orientent plus souvent vers la voie académique que les garçons, avec des différences de probabilités observées allant de -5 à 44 points de pourcentages (p.p.), et un différentiel moyen de 9,8 p.p.⁹, différentiel de probabilités qui semble décroître avec l'âge d'arrivée des enfants dans le système scolaire.

Enfin, si l'on s'attache aux différences de genre par groupe de nationalités, c'est entre les enfants venus des Balkans et de Turquie que les écarts

sont les plus grands, avec une différence moyenne de 21,4 p.p. et un pic à près de 45 p.p. pour les enfants de ce groupe arrivés entre 13 et 15 ans. Les deux autres groupes où les comportements de genre apparaissent très marqués sont les Italiens et les Espagnols (différentiel moyen de 12 p.p.) et les enfants portugais (différentiel moyen de 11 p.p.). Les Suisses présentent quant à eux un écart moyen de 8 p.p.

Enfin, il n'existe pas de corrélation systématique¹⁰ entre le niveau moyen d'accès à la voie académique pour chacun des groupes considérés dans le Tableau 2 et le différentiel de genre associé. En d'autres termes, ce n'est pas parce qu'un groupe accède proportionnellement plus à la voie académique que le différentiel de genre au sein de ce même groupe est systématiquement plus faible ou plus élevé.

TABLEAU 2

Proportion (%) de filles (F) et de garçons (G) transitant vers la voie académique, par nationalité/origine et âge d'entrée dans le système scolaire

	0-4 ans		5-6 ans		7-8 ans		9-12 ans		13-15 ans	
	F	G	F	G	F	G	F	G	F	G
Suisse	76,8	64,9	79,6	68,8	72,8	72,0	68,4	60,4	66,2	58,7
Italie et Espagne	68,5	50,2	64,7	43,8	72,4	55,2	68,0	64,5	75,0	75,0
Portugal	64,2	43,9	53,3	38,2	44,9	43,5	44,2	42,6	44,8	29,2
Balkans et Turquie	68,5	55,8	62,2	48,8	59,5	54,5	70,3	38,9	78,3	33,3
Afrique et A. latine	74,0	69,1	64,6	55,2	68,1	55,9	71,1	55,8	50,0	61,5
UE 27	79,7	70,0	83,3	76,3	70,0	75,0	80,9	67,5	44,4	57,8
Autres	88,0	77,5	88,1	71,8	77,8	64,0	67,0	57,3	45,2	56,3

Source des données : Base de données scolaire du canton de Genève 1993-2007.

Notes : Les proportions se rapportent au total des enfants d'une catégorie, toutes transitions vers le secondaire supérieur confondues ; en gras, les cellules pour lesquelles le nombre d'observations est inférieur à 10 (voir Tableau A1 en annexe).

Analyse économétrique

Les différences de genre observées ne nous indiquent toutefois pas si celles-ci sont réellement dues au genre, ou bien si elles sont, en fait, liées à d'autres facteurs comme les dotations socioéconomiques. Bien que nous focalisions notre analyse sur la transition vers la voie académique, notre variable dépendante prend en compte six modalités de transition. La probabilité de transition conditionnelle (c.-à-d. à parité d'autres facteurs¹¹) vers la voie *m* estimée à l'aide d'un logit multinomial est donnée par :

$$Prob(y = m|\mathbf{x}) = \frac{\exp(\mathbf{x}'\boldsymbol{\beta}_m)}{\sum_{j=1}^6 \exp(\mathbf{x}'\boldsymbol{\beta}_j)} \quad (1)$$

où $\mathbf{x}$ est le vecteur comprenant toutes les variables indépendantes décrites dans la section « données et variables » et $\boldsymbol{\beta}$ le vecteur des paramètres estimés. Afin d'examiner spécifiquement l'impact du genre et de la vague migratoire, nous incluons dans la spécification du modèle un terme d'interaction entre le sexe et les différents groupes de nationalités, afin que l'impact du premier puisse varier d'une catégorie de migrants à l'autre. Les résultats complets de cette estimation (sous forme d'effets marginaux), réalisée uniquement pour les enfants sortant de la section A, sont disponibles en annexe dans le Tableau A2.

Afin d'obtenir les différentiels de genre conditionnels permettant d'examiner si les différentiels observés se retrouvent, même lorsque l'on contrôle pour d'autres caractéristiques individuelles, nous avons défini un différentiel de genre (gg) vers la voie académique ($acad$) pour chaque année/cohorte t ($t = 1993, \dots, 2007$) et pour chaque groupe de nationalités j ($j = 1, \dots, 7$), en utilisant les probabilités conditionnelles estimées par le modèle (voir l'équation 1), si bien que :

$$gg_{jt} = Prob(y = acad|\mathbf{x})_{fjt} - Prob(y = acad|\mathbf{x})_{gjt} \quad (2)$$

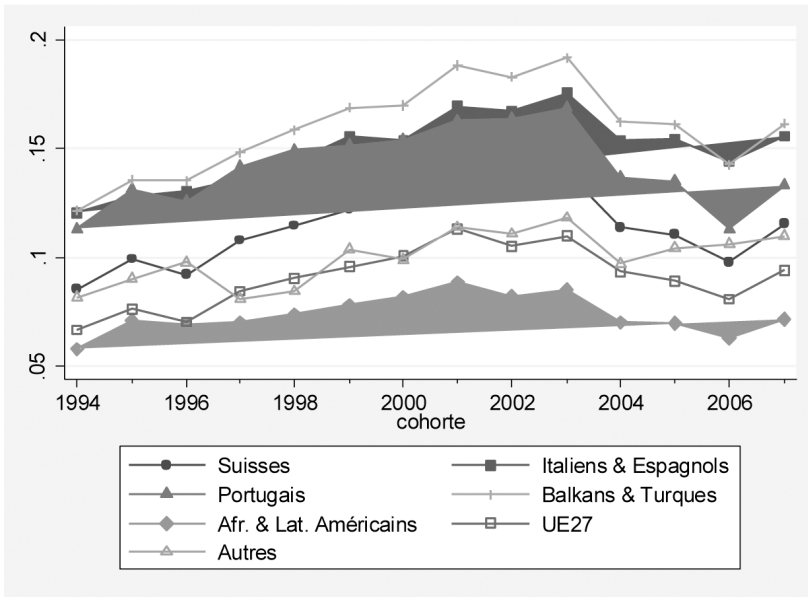
où f dénote la probabilité conditionnelle des filles et g , celle des garçons.

Ces différentiels, en points de pourcentage, sont représentés sur la Figure 1. Comme le différentiel est relatif, il ne tient pas compte des différences (de probabilités) absolues qui existent entre les enfants de diverses nationalités. En d'autres termes, ce que nous comparons ici, ce n'est pas la probabilité (conditionnelle) des enfants de nationalité suisse d'accéder à la voie académique par rapport aux enfants étrangers, mais bien le différentiel de genre existant entre enfants d'un même groupe de nationalités.

La Figure 1 fait ressortir des écarts entre filles et garçons d'amplitudes marquées, avec des différentiels compris entre 5 p.p. et un peu moins de 20 p.p.¹² Les trois groupes de nationalités présentant un différentiel de genre supérieur à celui des enfants suisses sont constitués des enfants appartenant aux trois premières vagues migratoires, alors que l'inverse (un différentiel inférieur) est vrai pour les enfants appartenant aux vagues migratoires plus récentes. Conformément aux résultats descriptifs, le groupe affichant le différentiel de genre le plus élevé en faveur des filles est constitué des enfants venus des Balkans et de Turquie. Quant aux enfants portugais, ils présentent également un différentiel de genre élevé,

FIGURE 1

Différentiels filles-garçons par cohorte et groupe de nationalités



Note: Le différentiel est défini comme la différence entre deux probabilités conditionnelles, l'une pour les filles, l'autre pour les garçons de même cohorte et nationalité. La cohorte de référence, celle de 1993, n'est pas représentée.

mais qui se referme relativement plus rapidement pour les dernières cohortes. Au sein du groupe des enfants africains et latino-américains, les différences entre filles et garçons sont, quant à elles, nettement moins marquées. Autrement dit, filles et garçons s'orientent pratiquement à égale proportion vers la voie académique.

Dans un deuxième temps, nous nous intéressons à l'âge d'arrivée au sein du système scolaire et à son effet sur le différentiel de genre, afin d'examiner si des enfants arrivés aux mêmes âges, mais de nationalités diverses, présentent ou non des différentiels de genre similaires. Les différentiels conditionnels sont alors définis comme :

$$gg_{kjt} = Prob(y = acad|x)_{fkjt} - Prob(y = acad|x)_{gkjt} \quad (3)$$

où k indique le groupe d'âge d'arrivée et varie de 1 à 5.

Nous normalisons ensuite tous les différentiels pour chaque groupe de nationalités par rapport au différentiel des enfants de nationalité suisse ($j = 1$), et ce, pour chacune des cohortes. De cette manière, les différentiels sont comparables entre eux, car tous exprimés en fonction d'une même

référence, celle du pays d'accueil. Nous définissons alors, le différentiel de genre normalisé, comme :

$$\widetilde{gg}_{kjt} = \frac{gg_{kjt}}{gg_{k1t}} \quad (4)$$

où gg_{kjt} est défini par l'équation (3) et, comme auparavant, $k = 1, \dots, 5$; $t = 1993, \dots, 2007$ et $j = 2, \dots, 7$.

Si tous les groupes se comportaient comme les enfants suisses, tous les différentiels normalisés vaudraient alors 1; à l'inverse, un différentiel normalisé supérieur (ou inférieur) à l'unité indique que le différentiel de genre du groupe en question est supérieur (ou inférieur) à celui des natifs.

Enfin, une droite de régression linéaire¹³ (univariée) est ajustée pour chacun de ces différentiels normalisés afin d'examiner leur évolution au fil du temps. Pour chaque groupe d'âge d'arrivée (k donné) et chaque groupe de nationalités (j donné), nous estimons l'équation suivante par moindres carrés ordinaires (MCO) :

$$\widetilde{gg}_t = \alpha + \gamma \widetilde{gg}_t + \varepsilon_t \quad (5)$$

où ε_t est le terme d'erreur.

Les résultats de ces trente régressions¹⁴ sont présentés dans le Tableau 3, où la significativité statistique de la constante (α) est indiquée par rapport à l'unité, puisqu'il s'agit de différentiels normalisés. Une constante significativement différente de 1 implique que la différence de genre entre un groupe donné et les enfants de nationalité suisse est de nature structurelle; c'est-à-dire qu'elle est commune à l'ensemble des cohortes considérées. Quant aux coefficients associés à la pente (γ), ils nous permettent de déterminer dans quelle mesure ces différences structurelles tendent à augmenter ou diminuer durant la période considérée.

On observe un comportement de genre structurellement différent entre les divers groupes de nationalités et les Suisses, comme indiqué par la significativité statistique de l'ensemble des paramètres associés à la constante. Les paramètres estimés des diverses pentes indiquent que des différences entre cohortes existent pour certains groupes (par exemple pour les enfants provenant du reste de l'Union européenne), mais pas pour d'autres (comme les enfants italiens et espagnols).

Il apparaît également que les différences observées entre groupes de nationalités sont moindres pour les enfants ayant intégré le système scolaire tardivement. En effet, c'est pour les enfants arrivés entre 13 et 15 ans que l'intervalle des valeurs estimées pour les coefficients de la pente est le plus resserré. Ceci signifie donc que les comportements de genre des enfants arrivés tardivement au sein du système scolaire sont

TABLEAU 3

Régressions linéaires univariées des différentiels de genre normalisés, par groupe de nationalités et âge d'arrivée

		constante	pente
0-4 ans	Italie et Espagne	1,298***	0,003
	Portugal	1,380***	-0,015***
	Balkans et Turquie	1,392***	0,002
	Afrique et Amérique latine	0,702***	-0,007***
	UE 27	0,759***	0,004***
	Autres	0,850**	0,004
5-6 ans	Italie et Espagne	1,273***	0,004
	Portugal	1,370***	-0,015***
	Balkans et Turquie	1,376***	0,002
	Afrique et Amérique latine	0,739***	-0,008***
	UE 27	0,781***	0,003***
	Autres	0,834**	0,005
7-8 ans	Italie et Espagne	1,208**	0,010
	Portugal	1,318***	-0,016***
	Balkans et Turquie	1,271***	0,007**
	Afrique et Amérique latine	0,781***	-0,007**
	UE 27	0,817***	0,003*
	Autres	0,790**	0,015
9-12 ans	Italie et Espagne	1,182***	0,005
	Portugal	1,305***	-0,014***
	Balkans et Turquie	1,315***	0,003
	Afrique et Amérique latine	0,768***	-0,008***
	UE 27	0,800***	0,003***
	Autres	0,785***	0,007
13-15 ans	Italie & Espagne	1,074	0,014
	Portugal	1,107***	-0,015***
	Balkans & Turquie	1,153***	0,008***
	Afrique & Amérique latine	0,827***	-0,006
	UE 27	0,839***	0,005**
	Autres	0,828	0,024

Légende: *** $p < 0,01$, ** $p < 0,05$, * $p < 0,1$.

Note: Tous les différentiels de genre sont conditionnels et obtenus à l'aide d'un modèle logit multinomial. Ils sont ensuite normalisés, c.-à-d. exprimés par rapport au différentiel de genre des élèves de nationalité suisse, et utilisés dans un modèle de régression linéaire univariée.

moins différenciés qu'ils ne le sont pour les enfants ayant passé toute leur scolarité à Genève.

On remarque, par ailleurs, à la fois des convergences – certains groupes se rapprochant des Suisses en ce qui a trait aux comportements de genre, comme c'est le cas pour les enfants portugais, quel que soit leur âge d'arrivée¹⁵ – et des divergences, comme c'est le cas pour les enfants arrivés avant l'âge de 13 ans d'Afrique ou d'Amérique latine.

De manière générale, on observe que le classement des différentiels par ordre de magnitude est relativement stable, indépendamment de l'âge d'arrivée des enfants. En effet, quel que soit le groupe d'âge d'arrivée, les enfants provenant des Balkans et de la Turquie ou du Portugal sont ceux pour lesquels le différentiel entre filles et garçons est le plus fort, alors qu'il est toujours le plus faible pour les enfants associés au groupe de nationalités « Afrique et Amérique latine ».

Discussion

Les statistiques montrent des différences sensibles entre garçons et filles dans le choix de transition en fin de scolarité obligatoire, ces dernières s'orientant plus souvent vers la norme scolaire dans le contexte étudié, soit la voie scolaire; mais elles montrent aussi des différences au sein de chaque groupe de nationalités. Ces différences se renforcent encore lorsque la dimension de l'âge d'arrivée est prise en compte. En outre, ces constats restent valides, même lorsque l'on considère les probabilités conditionnelles (soit, à parité d'autres facteurs), et impliquent des différences substantielles en matière de genre, les écarts pouvant aller jusqu'à un peu moins de 20 points de pourcentage en faveur des filles. C'est parmi les enfants nés en Suisse, ou arrivés avant l'âge de 4 ans (début de la scolarité), que l'on constate les comportements les plus marqués et différenciés en ce qui a trait au genre.

Nos résultats soulèvent trois commentaires. Premièrement, d'un point de vue économétrique, les différentiels que nous avons observés et estimés peuvent aussi refléter des différentiels de performances scolaires entre filles et garçons qui varient d'un groupe de migrants à un autre. En effet, bien que nous ayons limité notre échantillon aux élèves pour lesquels la voie académique représente la norme de transition et que nous ayons tenu compte dans nos estimations d'un éventuel retard scolaire, nous n'avons pas d'information précise sur la performance scolaire des enfants. Si le différentiel de performance scolaire entre filles et garçons était, par exemple, significativement plus élevé pour les Portugais qu'il ne l'était pour les Suisses, ceci pourrait expliquer, en partie du moins, le fait que le

différentiel de genre dans la probabilité de transition vers la norme soit plus grand pour les enfants portugais que pour les enfants suisses.

Deuxièmement, ce qu'empiriquement nous déduisons être un effet attribuable aux caractéristiques individuelles est, en fait, le produit d'un effet « pur » des caractéristiques (sexe, nationalité/origine) elles-mêmes sur la probabilité de transition vers la voie académique, et d'un effet social, endogène. Ainsi, le fait que ce soit parmi les nationalités d'Afrique et d'Amérique latine que le différentiel de genre soit le plus faible pourrait s'expliquer par la plus forte discrimination que subissent les personnes de ces communautés sur le marché du travail local (p. ex. Fibbi *et al.* 2003, pour une illustration sur le marché de l'apprentissage), les incitant alors à pousser leurs enfants vers la norme, indépendamment de leur sexe, afin que ceux-ci intègrent mieux le marché du travail local. En outre, à la perception du risque de discrimination peut s'ajouter une préférence culturelle pour la voie académique, au même titre que les enfants provenant d'Amérique du Nord, d'Asie ou du Moyen-Orient. En effet, dans l'ensemble de ces régions, la formation professionnelle est peu présente au niveau du secondaire supérieur comparativement à la Suisse.

Finalement, nos résultats indiquent que les comportements de genre apparaissent plus dépendants des groupes de nationalités lorsque les enfants ont passé toute leur scolarité à Genève qu'ils ne le sont lorsque les enfants arrivent en fin de scolarité obligatoire. Comme mentionné en introduction, le mode d'incorporation des divers groupes de migrants dépend d'un vaste ensemble de facteurs ; néanmoins, une piste de réflexion prometteuse pour éclairer nos résultats se rapporte aux théories de l'identité et, en particulier, à la manière dont les individus perçoivent les possibles dissonances entre les valeurs et normes de comportement associées à la culture du pays d'accueil et celles liées à leur culture d'origine. Dans notre contexte, si les normes attachées aux comportements de genre sont différenciées entre les divers groupes de la population, ce sont les enfants d'immigrants arrivés jeunes et ayant suivi la plus grande partie de leur scolarité dans le pays d'immigration qui y sont les plus exposés. Pour ce groupe d'enfants, cette logique dialectique peut alors provoquer des tensions familiales, voire des conflits lorsque l'écart entre les deux normes est trop important (Rumbaut 2005 ; Zhou et Bankston III 2001, pour une application à l'éducation des filles vietnamiennes aux États-Unis). Cependant, lorsque leur nombre est considérable dans la population, ils peuvent alors partager une même culture avec un certain nombre de leurs pairs, ce qui leur permet de mieux gérer cette tension. Dans ce sens, nos résultats concernant les enfants des plus anciennes communautés d'immigrants sont clairement compatibles avec un processus d'acculturation sélective, une des formes possibles d'assimilation

(Rumbaut 2005 ; Portes et Rumbaut 2006)¹⁶. C'est un processus d'acculturation sélective auquel l'institution scolaire peut également participer, de par son influence sur les aspirations des élèves, non seulement en fonction de leur sexe ou de leur statut socioéconomique, mais également sur la base de leur appartenance ethnique.

Notes

1. Ceci se traduit, par exemple, par la sous-représentation des enfants migrants dans les sections à exigences étendues au secondaire inférieur : en 2010, alors que les élèves migrants sont environ 21 % de la population d'élèves du secondaire inférieur, ils ne sont que 15 % dans la section à exigences étendues (Office fédéral de la statistique 2012).
2. Ce poids de la population immigrante dans le canton de Genève est une sous-estimation des populations d'immigrants de 1^{re} et 2^e générations, si l'on considère que le nombre de naturalisations par an a doublé cette dernière décennie, passant ainsi à plus de 4 000 par an. En 2008, 57 % des habitants du canton sont des étrangers ou des Suisses naturalisés (OCSTAT 2009).
3. Dans ce texte, les auteures utilisent le terme « académique » pour faire référence à la voie qui mène au secondaire supérieur. Au Québec, on écrirait plutôt « scolaire » dans un tel contexte.
4. Bien qu'historiquement, une certaine place fut laissée au dialogue et à la négociation entre l'institution scolaire et les parents quant au choix de la filière appropriée pour leur enfant.
5. Ces solutions transitoires sont destinées aux élèves ne remplissant pas les conditions d'admission des autres voies du secondaire supérieur et offrent généralement une année « de passerelle », permettant une remise à niveau en vue d'une admission ultérieure dans une filière certifiante (dans la majorité des cas un apprentissage).
6. Cette spécification en variable ordinale offre une bonne flexibilité quant aux effets par groupe d'âge, tout en permettant une comparaison facile entre les différents groupes.
7. Ces proportions sous-estiment toutefois le poids culturel des communautés du sud-ouest de l'Europe au niveau local, leur ancrage historique ayant facilité l'accès à la nationalité suisse, par la voie administrative ou par la voie « naturelle » du mariage (OCSTAT 2009). C'est un phénomène bien moins marqué parmi les autres groupes de nationalités appartenant à des vagues migratoires plus récentes.
8. Par souci de complétude, le Tableau 1A en annexe illustre le nombre total d'enfants pour chacune de ces sous-catégories.
9. Ces chiffres correspondent aux différences (en points de pourcentage) de probabilités descriptives entre les filles et les garçons d'un même groupe de nationalités et d'âge d'arrivée.
10. Comme le montrent les coefficients de corrélation de Spearman, qui varient entre -0,85 et 0,21 selon le groupe d'âge d'arrivée (l'ensemble complet des coefficients de corrélation n'est pas reporté ici, mais est disponible auprès des auteurs).
11. Ceci signifie que la technique utilisée nous permet de prendre en compte (« contrôler ») les effets d'autres facteurs sur la variable d'intérêt (ici la transition vers le secondaire supérieur) et ainsi d'isoler l'impact de chaque variable indépendante (p. ex. le genre ou la nationalité) sur la probabilité de transition.

12. La diminution soudaine de tous les différentiels pour l'année 2003 coïncide avec une réforme institutionnelle, modifiant les conditions d'accès aux différentes filières du secondaire supérieur.
13. Une modélisation quadratique a également été examinée et, bien que l'ajustement aux données (*fit*) soit meilleur, les conclusions qualitatives ne sont pas modifiées. Pour des raisons de simplicité, nous présentons donc ici le modèle linéaire.
14. Correspondant au résultat de la multiplication entre les 5 groupes d'âge d'arrivée et les 6 groupes de nationalités autres que suisse.
15. Le coefficient de la pente rattaché par exemple aux enfants portugais nés en Suisse ou arrivés avant l'âge de 4 ans étant significativement différent de zéro (et égal à -0,015) et la constante étant supérieure à l'unité.
16. Selon Portes et Rumbaut (2006), l'acculturation sélective décrit une situation d'assimilation des immigrants caractérisée par un fort capital social familial permettant de maintenir une certaine stabilité familiale et communautaire. La seconde génération est généralement parfaitement bilingue.

Remerciements

Nous remercions le Secrétariat d'État à la formation, à la recherche et à l'innovation (SEFRI) pour son soutien financier. Nous remercions également le Département de l'instruction publique, de la culture et du sport du Canton (DIP) de Genève et le Service de recherche en éducation (SRED) ainsi que les deux évaluateurs anonymes pour leurs commentaires et suggestions.

Bibliographie

- Akerlof, G. A. et R. E. Kranton, 2002. « Identity and Schooling: Some Lessons for the Economics of Education », *Journal of Economic Literature*, vol. XL, n° 4, p. 1167-1201.
- Akerlof, G. A. et R. E. Kranton, 2000. « Economics and Identity », *The Quarterly Journal of Economics*, vol. CXV, n° 3, p. 715-753.
- Anker, R., 1997. « Theories of Occupational Segregation by Sex: An Overview », *International Labour Review*, vol. CXXXVI, n° 3, p. 315-339.
- Ayalon, H., 2003. « Women and Men Go to University: Mathematical Background and Gender Differences in Choice of Field in Higher Education », *Sex Roles*, vol. XLVIII, n° 5, p. 277-290.
- Charles, M. et K. Bradley, 2009. « Indulging Our Gendered Selves? Sex Segregation by Field of Study in 44 Countries », *American journal of sociology*, vol. CXIV, n° 4, p. 924-976.
- Correll, S. J., 2004. « Constraints into Preferences: Gender, Status, and Emerging Career Aspirations », *American Sociological Review*, vol. LXIX, n° 1, p. 93-113.
- Centre suisse de coordination pour la recherche en éducation (CSRE), 2010. *L'éducation en Suisse: rapport 2010*, Rapport présenté à la Confédération des cantons, Aarau.
- Davis, J. B., 2007. « Akerlof and Kranton on Identity in Economics: Inverting the Analysis », *Cambridge Journal of Economics*, vol. XXXI, n° 3, p. 349-362.
- Eccles, J. S., 2005. « Subjective Task Value and the Eccles et al. Model of Achievement-Related Choices », in A. J. Elliot et C. S Dweck (eds.), *Handbook of competence and motivation*. New York, Guilford Press, p. 105-121.

- Fibbi, R., B. Kaya et E. Piguet, 2003. « Le passeport ou le diplôme?: étude des discriminations à l'embauche des jeunes issus de la migration », *Rapport de recherche*, Neuchâtel, Forum suisse pour l'étude des migrations et de la population.
- Fuentes, A., 2011. « Raising Education Outcomes in Switzerland », *OECD Economics Department Working Paper*, n° 838, OECD Publishing.
- Gilbert, G. R., M. F. Burnett, I. Phau et J. Haar, 2010. « Does Gender Matter? A Review of Work-Related Gender Commonalities », *Gender in Management: An International Journal*, vol. XXV, n° 8, p. 676-699.
- Hirschman, C., 2001. « The Educational Enrollment of Immigrant Youth: A Test of the Segmented-Assimilation Hypothesis », *Demography*, vol. XXXVIII, n° 3, p. 317-336.
- Hupka-Brunner, S. et B. E. Stalder, 2011. « Jeunes migrantes et migrants à la charnière du secondaire I et du secondaire II », in M. M. Bergman, S. Hupka-Brunner, A. Keller, T. Meyer et B. E. Stalder (eds.), *Youth Transitions in Switzerland: Results from the TREE Panel Study*, Zürich, Seismo, p. 183-200.
- Hupka-Brunner, S., S. Kanji, M.M. Bergman et T. Meyer, 2012. « Gender Differences in the Transition from Secondary to Post-Secondary Education in Switzerland: Report Commissioned by the OECD », Basel, University of Basel.
- Jacob, B. A., 2002. « Where the Boys Aren't: Non-Cognitive Skills, Returns to School and the Gender Gap in Higher Education », *Economics of Education review*, vol. XXI, n° 6, p. 589-598.
- Jacobs, J. A., 1996. « Gender Inequality and Higher Education », *Annual Review of Sociology*, vol. XXII, p. 153-185.
- Kooreman, P., 2007. « Time, Money, Peers, and Parents; Some Data and Theories on Teenage Behavior », *Journal of Population Economics*, vol. XX, n°1, p. 9-33.
- Latina, J. et J. V. Ramirez, 2012. « Migrant Integration in a VET-Oriented Schooling System: A Ladder Hard to Climb », *HEG Working paper*.
- Machin, S. et T. Pekkarinen, 2008. « Global Sex Differences in Test Score Variability », *Science*, vol. CCCXXII, n° 5906, p. 1331-1332.
- Mahnig, H. et E. Piguet, 2003. « La politique suisse d'immigration de 1948 à 1998: évolution et effets », in H-R. Wicker, R. Fibbi et W. Haug (dir.), *Les migrations et la Suisse*, Zürich, Seismo, p. 63-103.
- Meunier, M., 2011. « Immigration and Student Achievement: Evidence from Switzerland », *Economics of Education Review*, vol. XXX, n° 1, p. 16-38.
- Meyer, T., 2011. « On en prête qu'aux riches: L'inégalité des chances devant le système de formation en Suisse », in M. M. Bergman, S. Hupka-Brunner, A. Keller, T. Meyer et B. E. Stalder (Eds.), *Youth Transitions in Switzerland: Results from the TREE Panel Study*, Zürich, Seismo, p. 40-65.
- OCSTAT, 2011. « Population résidante selon l'origine et la nationalité », *Statistiques cantonales: population résidante*, Genève, Office cantonal de la statistique (OCSTAT).
- OCSTAT, 2009. « Les personnes naturalisées et celles qui pourraient l'être », *Coup d'œil*, n° 42, Genève, Office cantonal de la statistique (OCSTAT).
- OECD, 2012. « Education at a Glance 2012: OECD Indicators », Organization for Economic Cooperation and Development, OECD Publishing.
- OFS, 2012. « Scolarité obligatoire: élèves selon le niveau de formation, le sexe, la nationalité et la langue première », Neuchâtel, Office fédéral de la statistique (OFS).

- Park, R. E. et E. W. Burgess, 1921. *Introduction to the Science of Sociology*. Chicago, University of Chicago Press.
- Portes, A. et M. Zhou, 1993. « The New Second Generation : Segmented Assimilation and its Variants », *The Annals of the American Academy of Political and Social Science*, vol. DXX, n° 1, p. 74-96.
- Portes, A. et R. G. Rumbaut, 2006. *Immigrant America: A Portrait*. Berkeley, University of California Press.
- Rumbaut, R. G., 2005. « Children of Immigrants and their Achievement: The Role Acculturation, Class, Gender, Ethnicity, and School Contexts », in R. D. Taylor (ed.), *Addressing the Achievement Gap: Theory Informing Practice*. Greenwich, Information Age Publishing, p. 23-59.
- Sikora, J. et L. J. Saha, 2009. « Gender and Professional Career Plans of High School Students in Comparative Perspective », *Educational Research and Evaluation*, vol. XV, n° 4, p. 385-403.
- Stalder, B. E. et C. Nägele, 2011. « Vocational Education and Training in Switzerland: Organisation, Development and Challenges for the Future », in M. M. Bergman, S. Hupka-Brunner, A. Keller, T. Meyer et B. E. Stalder (eds.), *Youth Transitions in Switzerland: Results from the TREE Panel Study*, Zürich, Seismo, p. 18-39.
- Zhou, M. et C. L. Bankston III, 2001. « Family Pressure and the Educational Experience of the Daughters of Vietnamese Refugees », *International migration*, vol. XXXIX, n°4, p. 133-151.

Annexes

TABLEAU A1

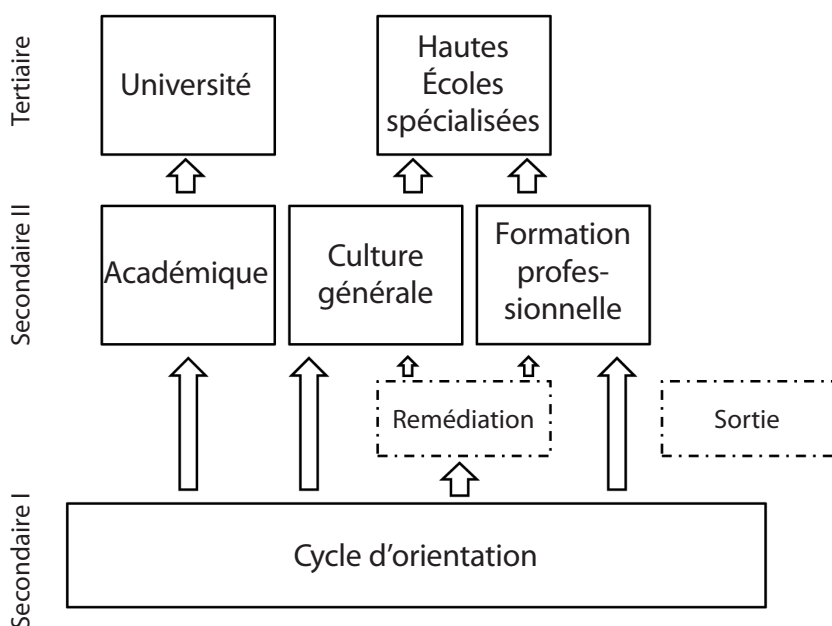
Nombre d'observations selon la nationalité, l'âge d'arrivée et le genre

	0-4 ans		5-6 ans		7-8 ans		9-12 ans		13-15 ans		Total
	F	G	F	G	F	G	F	G	F	G	
Suisse	10 922	10 211	191	157	114	125	206	197	65	63	22 251
Italie et Espagne	1 322	1 244	34	32	29	29	25	31	4	4	2 754
Portugal	693	585	107	68	78	62	138	108	29	24	1 892
Balkans et Turquie	178	120	37	41	42	22	64	54	23	9	590
Afrique et Amérique latine	258	181	48	29	47	34	149	95	54	52	947
UE 27	512	440	42	38	40	36	89	77	18	45	1 337
Autres	184	187	42	39	36	25	112	75	31	32	763
Total	14 069	12 968	501	404	386	333	783	637	224	229	30 534

Source: Base de données scolaire du canton de Genève 1993-2007.

FIGURE A1

Structure générale du système éducatif genevois, du secondaire I au niveau tertiaire



Note : Adapté du «Schéma de l'enseignement public à Genève», Département de l'instruction publique, de la culture et du sport. http://www.geneve.ch/enseignement_public/ [consulté le 2 août 2013].

TABLEAU A2

Effets marginaux déterminés à partir d'un modèle économétrique (logit multinomial) sur les probabilités de transition vers les filières du secondaire II

	Acadé- mique	Général	Profes- sionnel	Appren- tissage	Remé- diation	Sortie
Moyenne observée	68,6%	4,8%	16,2%	3,8%	1,8%	4,7%
filles	12,15*	2,80***	-11,24***	-2,11***	-0,95	-0,65
en retard	-27,14***	7,37***	10,86***	4,47***	1,69	2,75***
arrivée: 5-6 ans	-1,20	0,24	-0,20	-0,09	-0,04	1,29*
arrivée: 7-8 ans	-2,72	1,58*	-1,70	0,30	-0,40	2,94***
arrivée: 9-12 ans	-4,97***	0,49	0,52	0,44	0,06	3,46***
arrivée: 13-15 ans	-14,07***	4,68***	0,68	2,05	0,13	6,53***
vit avec ses 2 parents	4,40***	-0,95***	-1,35**	-0,16	-0,31	-1,63***
non francophone	5,12***	-1,90***	-1,77**	-1,33***	-0,27	0,16
d'origine étrangère	-1,52	0,28	0,04	-0,18	-0,03	1,40***
Italie et Espagne	-8,59***	1,89***	4,66***	-0,56	1,26***	1,34**
Portugal	-13,57***	3,56***	3,34***	1,23**	1,57***	3,86***
Balkans et Turquie	-5,76***	0,14	6,45***	-0,94	1,13*	-1,03
Afrique et Amérique latine	0,69	0,13	-1,91	-2,69***	2,07***	1,71**
UE 27	3,06**	-0,23	-2,20**	-1,99***	-0,10	1,46**
autres	4,72***	-1,01	-3,44**	-2,51***	-1,22***	3,47***
cadres supérieurs	9,27***	-2,32***	-7,06***	-1,87***	-0,49	2,46***
indépendants	-7,48***	1,29**	4,87***	1,77***	0,22	-0,68
ouvriers	-12,31***	1,97***	6,50***	3,40***	0,56	-0,12
divers	-6,35	3,12***	0,33	1,06	1,58	0,26
N observations	30 244					

Légende: *** p<0,01, ** p<0,05, * p<0,1.

Notes: La variable dépendante est le choix de transition; un terme d'interaction entre le sexe et les différents groupes de nationalité est inclus dans le modèle. Les effets marginaux sont calculés en prenant les variables à la moyenne de l'échantillon et les erreurs standards sont obtenues selon la méthode delta.